



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question au Gouvernement n° 2469

Texte de la question

## ENLÈVEMENT D'UNE FRANÇAISE EN CENTRAFRIQUE

**M. le président.** La parole est à M. Michel Voisin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Michel Voisin.** Monsieur le Premier ministre, rien n'est jamais pareil, mais tout recommence. Qui, ici, connaît Thérèse Priest ?

Thérèse Priest est une des deux personnes qui, hier, ont été enlevées à Bangui, en Centrafrique. Cette Française de 67 ans, originaire de Pont-de-Veyle, dans l'Ain, avait fondé avec son mari, il y a une dizaine d'années, une petite ONG pour porter secours aux populations de Centrafrique. Elle avait réussi à entraîner avec elle le médecin de la commune – et Dieu sait qu'en zone rurale, les médecins sont précieux ! Pourtant, chaque année, celui-ci mettait à profit ses vacances pour partir vacciner les populations centrafricaines.

Hier, Thérèse Priest a été enlevée par quatre hommes armés de kalachnikovs ; depuis, une troisième personne a été enlevée. Cela est révoltant. Chez nous, dans l'Ain, l'émotion est grande ; nous nous faisons tous énormément de souci pour elle.

Monsieur le Premier ministre, pourriez-vous nous indiquer quelles mesures ont été prises pour la retrouver ? Je sais que l'ambassade de France et l'archevêché de Bangui ont entrepris des démarches en vue de sa libération. Quelles sont les nouvelles ? (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

**M. Laurent Fabius**, *ministre des affaires étrangères et du développement international.* Monsieur le député, vous avez relaté avec beaucoup d'émotion ce qui est arrivé. Hier, Mme Priest – une femme admirable, ancienne éducatrice spécialisée, qui a consacré sa vie au service des autres –, a été enlevée par des anti-balaka alors qu'elle devait rentrer en France aujourd'hui même. Une série d'actions ont été immédiatement déclenchées, comme nous le faisons toujours dans les cas d'enlèvements.

D'une part, l'ambassadeur de France en République centrafricaine, qui réalise un travail remarquable, a pris les dispositions nécessaires ; d'autre part, l'évêque de Bangui s'est interposé et un contact est intervenu. J'ai eu moi-même les intéressés au téléphone hier soir et ce matin.

La situation est d'autant plus choquante que cette femme et son mari ont donné le meilleur de leur vie pour le bien des Centrafricains. Chacun aura entendu le soutien que leur apporte l'ensemble de la représentation nationale. Je peux vous garantir qu'au moment même où je vous parle, des démarches sont entreprises pour retrouver notre compatriote. Soyez-en assuré, monsieur le député : nous ne ménagerons pas nos efforts pour la

retrouver, et j'espère que nous pourrons bientôt l'accueillir à Paris. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Michel Voisin](#)

**Circonscription** : Ain (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2469

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [21 janvier 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 janvier 2015](#)